

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL DU 19 juin 2020 salle ERA

Excusée : Gaëlle DEAL

Secrétaire de séance : Annie Chapuis

Approbation du compte rendu du 26 mai 2020.

FINANCES

COMPTES ADMINISTRATIFS 2019

Budget commune :

Fonctionnement : la section fait apparaître un excédent de 394 261.11 € qui est affecté comme suit :

- 200 000 € en excédent de fonctionnement capitalisé (recette investissement 2020).
- 194 261.11 € en excédent de fonctionnement reporté.

Investissement : la section fait apparaître un excédent de 415 329.98 € qui sera repris en 2020.

Le compte administratif 2019 et le compte de gestion 2019 sont approuvés à l'unanimité.

Budget périscolaire

Fonctionnement : la section s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 88 939.11 € avec une subvention d'équilibre de la commune de 27 716.26 €

Investissement : aucune opération n'est votée sur cette section.

Le compte administratif 2019 et le compte de gestion 2019 du budget annexe « périscolaire » sont approuvés à l'unanimité.

Budget CCAS

Fonctionnement : la section fait apparaître un excédent de 3615.93 € qui sera repris au budget de la Commune. En effet, le CCAS ne possède plus de budget annexe depuis le 1.1.2020.

Investissement : aucune opération n'est votée sur cette section.

Le compte administratif 2020 du budget annexe « CCAS » est approuvé à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIFS 2020

Budget commune :

Fonctionnement : la section s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 1 165 914 €.

Investissement : la section s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 1 177 967 €

Le principal chantier est :

- aménagement de la Maison « gites » place de l'église : création Médiathèque et 2 logements,

Aucun emprunt n'est prévu au budget pour réaliser les travaux d'investissement.

Budget périscolaire :

Fonctionnement : la section s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 90 307 € avec une subvention d'équilibre de la commune de 32 307 € (budget préparé en début d'année à la demande de la CAF mais qui ne sera pas réalisé en totalité, tant en dépenses qu'en recettes, suite au Covid, à la fermeture de l'école du 16 mars au 11 mai 2020, et au fonctionnement réduit de l'école (moins d'élèves, moins de garderie ...) du 12 mai au 3 juillet 2020

Investissement : aucune opération en investissement.

Vote des taux d'imposition 2020 : Comme en 2017,2018 et 2019, pas d'augmentation des taux. Les taux suivants sont maintenus, à savoir :

Foncier Bâti : 16.92%

Foncier Non Bâti : 47.37%

Subventions aux associations : le budget prévisionnel est de 10 000 €.

Subventions votées à ce jour pour un montant total de 2 150 € : aides pour secours populaire, donneurs de sang, foot, amicale sapeurs-pompiers, restos du cœur.

Concernant les aides pour les voyages scolaires des collégiens, le conseil décide d'appliquer la même règle que la dernière mandature : subvention de 20% du montant du voyage, avec un maximum de 50€.

D'autres subventions pourront être votées en cours d'années selon les demandes.

Les budgets primitifs 2020 sont votés à l'unanimité.

Charges Locataires 21 Impasse du Théâtre : les charges 2019-2020 à demander aux divers locataires sont inférieures à celles de l'année précédente (il y a un trop payé pour tous). De ce fait, le montant demandé pour l'année 2020-2021 sera réajusté pour chacun.

ECOLE

Romain Pagneux viendra aider au ménage, cantine du 22.6.20 au 3.7.20 (plus d'élèves prévus à l'école) – emploi avec l'Association Promotion de l'Emploi.

Une armoire réfrigérée est à changer : devis de 1450€ HT approuvé.

Conseil d'Ecole du 22.6 : Sylvain Levet, Nathalie Panazza, Bernadette El Asri et Alain Limousin y participeront, si possible.

*Rentrée scolaire 2020 :

Aurore Giraud pourrait travailler avec l'Association Promotion Emploi

Un nouveau contrat aidé pourrait être signé : 2 candidatures ont été transmises par la Mission Locale.

*L'école devrait avoir une classe en moins à la rentrée 2020 mais devrait bénéficier d'un enseignant à mi-temps en plus (à confirmer lors du conseil d'école du 22 juin)

* La garderie périscolaire retrouve son horaire de 7h30 à 18h30 dès la rentrée 2020.

TRAVAUX EN COURS

Maison Médiathèque place de l'église : le chantier a repris. Les réunions de chantier ont lieu les jeudis à 9h.

SIEL : l'élection du Président doit avoir lieu le 27 juillet prochain

LFA : des aides ont été votées à diverses entreprises de la commune, suite au Covid. L'élection du Bureau aura lieu Samedi 11 Juillet prochain à St Just St Rambert.

Mise en place du Nouveau Conseil Municipal (suite)

*Les permanences du Maire, Adjoints et conseillers délégués des samedis matin seront effectuées à tour de rôle par 2 personnes : un calendrier est défini. De même une réunion d'information interne est programmée les mercredis des semaines paires à 17h en Mairie.

*Membres du CCAS : Bernadette EL ASRI, Régine CHARRET, Yvette CREPET, Pierre PONTVIANNE et Christine MAGAUD

*Délégué AGEDI : Sylvain LEVET

*Délégué CNAS : Alain LIMOUSIN

* Délégué ADTHF : Jean-Claude MAYEUX (titulaire) et Cédric BONHOMME (suppléant)

*CCID : proposer 24 noms : tous les conseillers + autres personnes que le Maire contactera

*CAO : Pierre PONTVIANNE, Nathalie PANAZZA et Christine MAGAUD (titulaires) ; Didier POMMIER, Bernard ORIOL et Véronique FAURE (suppléants)

* Le règlement intérieur de la commune est à travailler (définir un groupe de travail)

Les autres commissions de travail internes au conseil seront définies lorsque seront définies les commissions de LFA.

QUESTIONS DIVERSES

- *Point sur les congés de juillet : Annie du 10.7 au 2.8 (congés des agents techniques pas encore définis)
- *La fête patronale est ANNULÉE en raison du Covid, mais certains forains souhaitent venir quand-même
- *Centre aéré de juillet : La commune accueille le centre aéré de LFA comme chaque année.
- *Un recours est en cours contre le PLU de la Commune : c'est LFA, qui a approuvé le PLU, qui gère ce dossier.
- *La ligne de transport St Etienne-Craponne change de transporteur à compter du 25.8.20 (Transports CHAZOT).
- *Le tarif dû par les associations pour l'utilisation des salles au titre de l'année 2019-2020 sera réduit de 30%, à cause de la non utilisation pendant 3.5 mois (Covid)
- *Le Maire signalera à la Boucherie « Le Scorpion » que le parking situé devant le bâtiment ne leur est pas réservé (à eux et à leur clientèle) mais ouvert à tous.
- * Prochain conseil municipal vendredi 24 juillet 2020.